

Conditions de garantie

La Garantie **APPLIMO** est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur **APPLIMO** garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.



Bon de garantie

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE
FABRICATION :

DATE DE
MISE EN SERVICE :

Cachet du vendeur

CET APPAREIL A ETE ETUDIE, CONÇU ET REALISE AVEC SOIN
POUR VOUS DONNER ENTIERE SATISFACTION

 **APPLIMO**
...La qualité

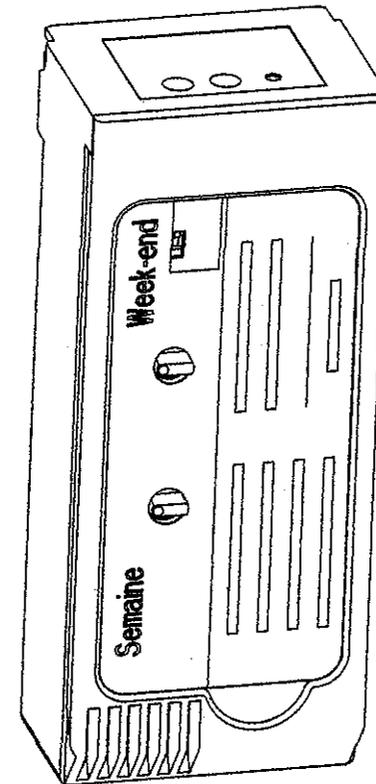
rue Jean Dollfus 75018 Paris

S.A.S CAPITAL 4 460 000 € - RC Paris B 334 835 550 - Code APE 297 A

<http://www.applimo.fr>

SELECT

PROGRAMMATEUR SIMPLIFIE



**Manuel d'Installation,
d'Utilisation et Bon de Garantie**
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

 **APPLIMO**
...La qualité

1) PRESENTATION

- Cassette en polyamide conçue uniquement pour les convecteurs Euro Select ou sur les rayonnants Quarto Sélect
- Boutons de commandes accessibles quand la cassette est sortie du boîtier.
- Voyants lumineux d'état de marche (par transparence).

Caractéristiques techniques :

- CE, Tension : 230 V~, Classe II 
- IP24 (cassette dans l'appareil).
- Autonomie garantie après charge sur secteur : 20 min.

2) FONCTIONS

- Programmation hebdomadaire en Confort (température souhaitée dans une pièce), Eco (abaissement de la température par rapport au Confort) ou Hors-gel (assure un minimum de température en cas de gel).
- Possibilité de commander par fil pilote jusqu'à 20 appareils à régulation électronique programmable en Confort/Eco/Hors-gel.
- 7 programmes préenregistrés dont un programme Hors-gel.

3) INSTALLATION ET CONFIGURATION

A) Installation de la cassette.

- Cette cassette ne peut que s'installer sur les convecteurs Euro Select ou sur les rayonnants Quarto Sélect. Pour cela, prendre une pointe et pousser sur le clip (fig. 1 rep. A), tout en soulevant le capot. Insérer la cassette dans le logement.

- Basculer le sélecteur de fonctions (fig. 1 rep. B) sur « PROG » pour pouvoir utiliser la cassette **SELECT**.

⚠ : Pour une parfaite utilisation, il est important de laisser le programmeur dans l'habitable du boîtier pendant toute la durée de son fonctionnement.

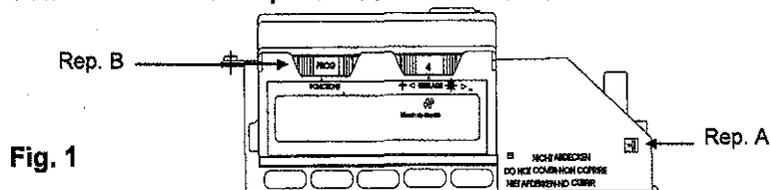
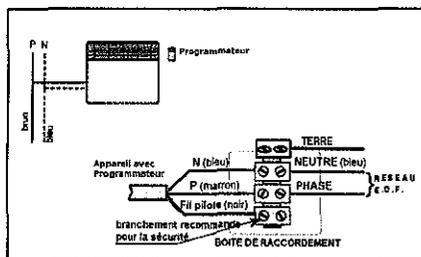


Fig. 1

B) Configuration individuelle ou en zone.

Exemple de configuration individuelle

Seul l'appareil équipé d'une cassette **SELECT** sera programmé. Le fil pilote de cet appareil est raccordé sur un domino vide.



D) Dérogation :

Il est possible de déroger, c'est à dire de forcer le fonctionnement de l'appareil selon un mode choisi (pour le hors gel, voir chapitre 5 c) sans toucher à la cassette :

- **Confort permanent** : sélecteur de fonctions (fig.1 rep. B) sur « CONF »
- **Eco permanent** : sélecteur de fonctions (fig.1 rep. B) sur « ECO »
- **Arrêt de l'appareil** : sélecteur de fonctions (fig. rep. B) sur « ARRET »

Ces modes de fonctionnement en dérogation n'influencent pas la cassette, celle-ci reste toujours sous tension et ses voyants s'allument selon sa programmation. Pour cesser la dérogation, mettre le sélecteur de fonctions (fig.1 rep. B) sur « PROG ».

La mise en dérogation n'est pas centralisée, elle doit s'effectuer au niveau de chaque appareil où on la désire.

6) PRECAUTIONS D'EMPLOI

- * L'initialisation n'est possible que lorsque la cassette est dans son logement.
- * La cassette est alimentée par l'appareil, et possède une autonomie de fonctionnement d'environ 20 minutes en dehors de son logement. Au delà, la mémoire s'efface et il est nécessaire de recommencer l'opération de mise à l'heure et d'affectation des programmes (voir chapitre 4- Mise en service).

* En cas d'utilisation d'un délesteur par la puissance, un temps d'arrêt trop long (>20min) entraîne la perte des informations (heure et jour) d'où la nécessité de réinitialiser la cassette (voir chapitre 4- Mise en service).

* L'utilisation d'un délesteur par fil pilote est incompatible avec la cassette **SELECT**.

ATTENTION :

- Si les 2 voyants clignotent sur votre cassette en place dans son logement, cela signifie qu'elle a perdu l'heure suite à une sortie prolongée ou à une coupure de courant prolongée. Il est nécessaire de recommencer l'opération de mise à l'heure et d'affectation des programmes.

- L'ordre émis sur le fil pilote pendant le chargement de la batterie de la cassette est Confort.

- L'ordre émis sur le fil pilote avant mise à l'heure est Eco.

7) CONDAMNATION DE LA CASSETTE

Une vis est disponible dans la boîte d'emballage pour empêcher son extraction de l'appareil.

Mettre la cassette dans son logement et visser la vis en transperçant l'ergot saillant sur le côté de l'appareil - Rep. A Figure 3.

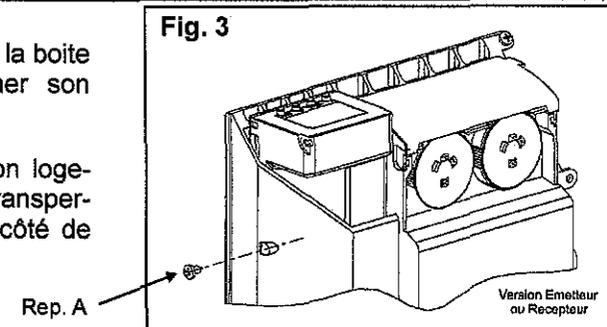


Fig. 3

Rep. A

Version Emetteur ou Recepteur

Molette semaine : (2 fonctions)

- 1 - Réglage du jour.
- 2 - Choix du programme de chauffage en semaine.

Molette Week-end : (2 fonctions)

- 1 - Réglage de l'heure.
- 2 - Choix du programme de chauffage en Week end.

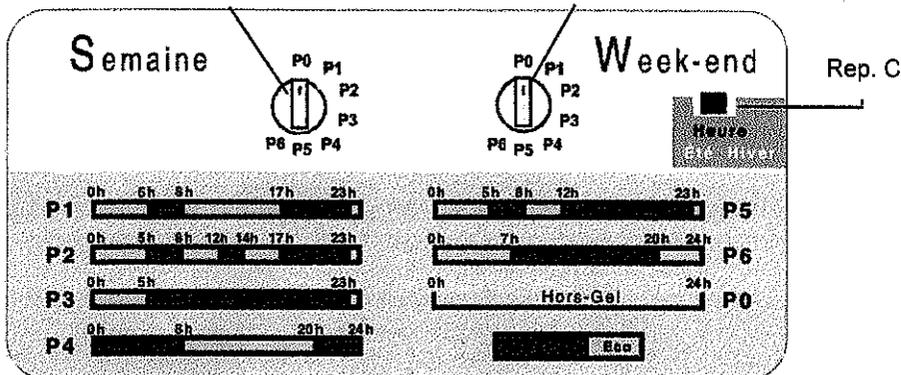


Fig. 2

- 1) Ressortir la cassette.
- 2) Choisir un des programmes pour la période du lundi au vendredi (qui se répétera chaque jour) en actionnant la molette « semaine ».
- 3) Choisir un des programmes pour le samedi et le dimanche en actionnant la molette « Week-end ».
- 4) Réinsérer la cassette dans son logement.

NB : L'affectation des programmes peut être modifiée à tout moment et la prise en compte est immédiate.

5) UTILISATION

A) Changement heure d'été en heure d'hiver :

Au moment du changement de l'heure d'été en heure d'hiver, sortir la cassette de son logement, basculer l'interrupteur (Fig. 2 Rep. C) sur la position heure d'hiver avec l'aide d'une pointe, et réintroduire la cassette dans l'appareil. Inversement pour le changement heure d'hiver en heure d'été.

B) Réinitialisation horaire de la cassette :

En cas de doute sur le réglage de l'heure, il est possible d'effectuer de façon simple une remise à l'heure de la cassette.

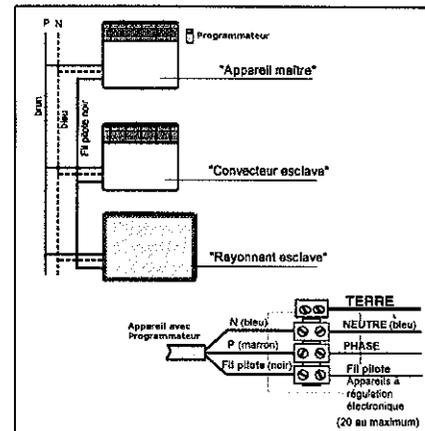
Pour cela, reportez-vous au chapitre 4 - Mise en service, a) Réglage du jour et de l'heure : § b, c et d et refaites les manipulations.

Réinsérer la cassette et appuyer sur le bouton de mise à l'heure jusqu'à ce que les voyants clignotent (environ 5 secondes).

Relâcher le bouton (les voyants cessent de clignoter). Ressortir la cassette et sélectionner le (s) programme (s) par les molettes « semaine » et « week-end ».

C) Mode hors gel :

Pour mettre en position de Hors gel, tourner la molette « semaine » et/ou « week-end » sur P0. Dans ce cas les deux voyants Confort et Eco s'allument.



Exemple de configuration en zone

L'appareil équipé d'une cassette **SELECT** est dit « maître » et son fil pilote est relié à celui des appareils dits « esclaves » : il transmet sa programmation aux différents appareils « esclaves » à régulation électronique.

Tous les appareils reliés au radiateur « maître » reçoivent la même programmation (Confort, Eco ou hors gel) et constituent une zone de programmation.

Les réglages des températures Confort (et éventuellement Eco) restent à effectuer sur chaque appareil « esclave » relié par fil pilote.

⚠ ATTENTION

Il ne faut pas installer deux boîtiers **SELECT** sur une même zone de programmation.

Respecter impérativement les polarités de raccordement, (phase, neutre) pour tous les appareils d'une zone (bleu = neutre).

Le fil pilote ne doit pas être relié à la terre. Ni la cassette, ni l'appareil ne peuvent être reliés à la prise de terre.

4) MISE EN SERVICE

A) Réglage du jour et de l'heure : (voir aussi fig. 2)

⚠ IMPORTANT :

- Pour éviter tout décalage entre l'heure réglée et l'heure réelle, la mise à l'heure de la cassette doit être faite à une heure pleine définie (9h00, 10h00, 11h00, etc...).
- Les opérations décrites ci-dessous doivent commencer au moins ¼ d'heure avant cette heure pleine.

- Insérer la cassette dans le logement du convecteur. Attendre que les voyants clignotent (environ 10 minutes).
- Sortir la cassette et régler le jour en cours sur la molette « semaine », (ex : « P1 » pour lundi, « P2 » pour mardi, etc... et « P6 » pour samedi, « P0 » pour dimanche).
- Pour régler l'heure, orienter la molette « week-end » sur P0 pour 9h00, (**ou respectivement** sur P1 pour 10h00, ou sur P2 pour 11h00, ou sur P3 pour 15h00, ou sur P4 pour 16h00, ou sur P5 pour 17h00 ou sur P6 pour 20h00).
- Placer le curseur blanc sur la position heure d'été ou heure d'hiver.
- Réinsérer la cassette, les 2 voyants clignotent.
- A l'heure dite, appuyer sur le bouton « de mise à l'heure » jusqu'à ce que les voyants cessent de clignoter (environ 5 secondes).

B) Affectation des programmes

Les 6 programmes chauffage (P1 à P6), ainsi que le programme Hors-gel (P0) présentés sont mémorisés à vie et disponibles à la demande.

(voir les graphiques sur l'étiquette de la cassette reproduite (Fig. 2).